

# VILLE DE PONTARLIER

REGION BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER  
CANTON DE PONTARLIER

## Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

**Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation – Interdiction de circulation rue Romain Rolland du 18 au 20 juin 2025. PROLONGATION jusqu'au 27 juin 2025.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU la demande de la DEA afin de prolonger l'arrêté n° 628 jusqu'au 27 juin 2025 et ainsi interdire la circulation à hauteur du 7, rue Romain Rolland, pour intervenir sur une fuite sur un branchement d'eau,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité, la commodité de la circulation et le maintien du bon ordre,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 – Interdiction de circulation

**Du lundi 23 juin 2025, 7 h 00 au vendredi 27 juin 2025, 18 h 00**, la circulation sera interdite à tout véhicule :

- Rue Romain Rolland

Les véhicules seront déviés par la rue Charles Péguy et la rue Ampère.

#### ARTICLE 2 –

Les panneaux de signalisation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

#### ARTICLE 3 –

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les agents de la Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

- 1 ex. Dos. Arrêtés
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police
- 1 ex. DVEP
- 1 ex. DEA
- 1 ex. Pôle Citoyenneté



Pontarlier, le 19 juin 2025

Pour le Maire et par délégation,  
Le conseiller municipal délégué à la  
Citoyenneté,

Romuald VIVOT